



LE PETIT REXOIS

La Commune de SAINT-GEORGES-DE-REX au fil des jours

N°20 - MARS 2017

L'édito

A la lecture de cette édition de notre journal communal, vous découvrirez l'avancement de projets menés par notre équipe municipale et les travaux sur les équipements des compétences de la CAN. Mais il y a aussi des évolutions qui nous sont plus douloureuses, comme la fermeture d'une classe de notre école. Notre commerce local, après une période de sommeil, va reprendre ses activités. Je ne peux que vous encourager à vous y rendre, pour montrer votre attachement à cet établissement. Nos associations nous proposeront dans les jours à venir des manifestations lors desquelles j'espère bien vous y rencontrer.

Dernièrement, la municipalité vous a invité à une réunion débat sur l'aménagement paysager de notre village, espérant être à votre écoute en vous expliquant les évolutions des règles dans ce domaine. Quel dommage que la trop faible participation n'est pas permis des échanges plus riches.

Le 23 avril et le 7 mai, nous voterons pour élire notre Président de la République pour les 5 ans à venir. Parmi les 11 candidats, espérons que nous saurons choisir le plus honnête, le plus intègre, le plus visionnaire, le plus..... ; mais qui ne sera pas un « Monsieur Plus » au bilan de son mandat: plus de riches et plus de pauvres dans notre pays.

Mais quelque soit le résultat, nous les Rexois, le 21 mai prochain, nous nous retrouverons tous sur notre Champ de Foire pour le repas citoyen intergénérationnel. Retenez dès à présent cette date sur vos agendas car c'est un temps communal festif très fort permettant des échanges entre nous très fructueux.

Bonne lecture, votre maire. Alain LIAIGRE

La photo du jour



Livraison du local de stockage !

La construction du local de stockage en structure bois à proximité de la résidence des « Tilleuls » a été livrée dans les premiers jours de 2017.

Les deux salles de rangement et le préau central ont rapidement trouvé preneur pour les besoins de fonctionnement au quotidien du foyer-logements, en échange d'un loyer versé à la collectivité.

Travaux

Cale du port et des rues adjacentes : chantier en cours

L'opération Grand Site autour de la cale du Port, des rues du Château, du Port et de la Grande Fontaine a débuté depuis quelques jours. Les principaux points d'interventions se situent autour de la cale du port, du chemin de halage parallèle à ce dernier et du parking de la salle des fêtes. Les entreprises RINEAU TP (travaux sur voirie et port) et JARDINS D'AUTISES (travaux consacrés à l'aménagement paysager) ont été retenus pour réaliser ce programme d'interventions.

Coût de l'opération : 67.522,38€ TTC cofinancés par l'Etat, la Région, le Département et la Commune.



Restauration des canaux et fossés d'intérêt collectif dans le Marais de Saint-Georges

L'IIBSN et le Syndicat des Marais Mouillés des Deux-Sèvres ont unis leurs efforts pour restaurer une partie des conches du réseau hydraulique local rexois. Les travaux ont été confiés à l'entreprise DESCHAMP TP et ont consisté à réduire l'encombrement par la végétation et extraire les sédiments accumulés depuis bientôt 10 ou 15 ans.

Le contrat territorial « milieux aquatiques » ou CTMA permet d'engager plusieurs opérations en faveur de la ressource et de la qualité des cours d'eau du marais mouillé. Pour la période 2014 à 2019, des priorités ont été identifiées sur le réseau local constitué des petits canaux et des fossés d'intérêt collectif.



Le syndicat des marais mouillés des Deux-Sèvres a décidé d'engager une première tranche de travaux en 2016. Saint-Georges a pu bénéficier de ces interventions. Ces travaux permettront d'améliorer l'écoulement des eaux, d'augmenter la ressource en période d'étiage et de favoriser la vie biologique.

Le montant des travaux de curage du fossé des Mottes et du fossé du Champ Court s'élève à 21.066 €, la commune participant à hauteur de 3.000 €.

Rue Grande Fontaine : des réseaux EP (Eaux Pluviales et Eau Potable) refaits à neuf !

La CAN, après une expertise minutieuse d'une partie de notre réseau d'eaux pluviales, engage des travaux de régénération de cet équipement à partir du 17 avril prochain pour une durée de 6 à 8 semaines. Ces travaux sont localisés rue de la Grande Fontaine sur toute sa longueur (entre les rues du Stade et du Rimomboeuf) et rue du Château jusqu'au niveau de notre salle de fêtes. Le réseau eaux pluviales actuel en buse ciment sera remplacé par une canalisation PVC de 400mm de diamètre. Notre syndicat de distribution eau potable, le SIEPDEP Vallée de la Courance, interviendra sur les mêmes rues pour renouveler un réseau acier par un réseau en polypropylène de diamètre équivalent.

Durant la réalisation de ces travaux, la circulation dans la rue de la Grande Fontaine sera difficile voir épisodiquement totalement interrompue. La circulation des bus scolaires sera déviée par les rues du Moulin, de Chamberland du Rimomboeuf. Le ramassage des déchets ménagers fera l'objet d'adaptations par la modification temporaire des points de dépôt des poubelles des riverains. Le budget attribué par la CAN pour les travaux sur le réseau eaux pluviales est de **160.000,00€**.

Vie associative

SARPA : Au revoir Madame la Directrice

Entourée des résidents du Foyer-Logements des « Tilleuls », des représentants de la Municipalité et des membres administrateurs SARPA, **Mme MORISSET** faisant valoir ses droits à la retraite, a été accueillie pour une réception de remerciements au sein même de murs où elle a exercé ses missions de directrice de l'établissement durant 23 années ! Ce moment convivial partagé dans la bonne humeur a également permis à chacun de croiser Monsieur Koudougou, nouveau directeur de la résidence. Souhaitons lui une aussi longue longévité au cœur de notre territoire et auprès de nos aînés.



Téléthon intercommunal du Marais

Une première réunion a déjà eu lieu en vue de l'élaboration du programme des activités prévues lors du 1er week-end de décembre 2017. Nous comptons sur votre imagination pour diversifier les activités déjà proposées. Le fil rouge est toujours composé par l'écharpe tricotée qui mesure déjà 1.321,00m sur 15cm de large. A ce sujet, une réflexion est menée sur l'usage futur de ces mailles tricotées. Par ailleurs, il est proposé aux tricoteuses de réaliser des effets (gants, chaussons bébés, bonnets, etc...) qui seraient vendus au stand Téléthon.

Prochaine réunion le 16 mai 2017 à 20h30 au foyer communal d'Arçais.

Vie associative

Le Marais en Marche 2017...Dimanche 4 Juin

Un événement insolite en Marais Poitevin, ouvert aux amoureux de la petite reine et aux adeptes de la marche, où pour marquer les esprits chacun peut devenir acteurs d'une après-midi à remonter le temps

L'ambiance Vintage des années 50/60 c'est :

- parcourir le marais sous un aspect inédit, évoquant l'insouciance, la joie de vivre et la convivialité de ces folles années
- profiter de ce territoire d'exception parfaitement adapté à la pratique du vélo et de la marche

Le look Rétro ... n'est pas une obligation, mais assurément souhaitable, à chacune son style...à chacun sa dégaine

St Georges de Rex : point central de la manifestation

Vélos en goguette la Transmaraîchine 36km départ et retour St Georges
La Sévrienne 18km départ Damvix arrivée St Georges

Parcours sans difficulté, à chacun son rythme ; caravane de voitures anciennes

Expositions et musique de rue dans les villages étapes : Arçais, Damvix, Le Vanneau ; St Hilaire la Palud

Balade pas à pas circuit 8km départ direction le marais, richesse écologique et paysagère, classé Natura 2000 puis retour vers le village à la découverte du petit patrimoine architectural. Balade en famille ou entre amis pour découvrir de façon ludique et éducative ce patrimoine naturel et rural.

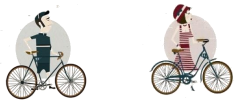
Musique déambulatoire dans les rues

Place du Champ de Foire : Expositions Vintage Les Belles d'Antan - le vélo dans tous ces états – Vitrine photos d'époque "le Tour de France, la Réclame, le Cinéma, la Musique, Hommage à Chuck Berry - démonstration Dentelle aux Fuseaux ...

Clôture des festivités en savourant un repas maraîchin dans l'atmosphère d'un Rockabilly ou d'un bal populaire et en s'évadant dans les embruns d'un concert de Rhythm&Blues.

Renseignements lemaraisenmarche79@gmail.com 05 49 35 04 09

Résa www.lemaraisenmarche.fr www.billetweb.fr/lemaraisenmarche2017



La SEP au fil des mois...

Pour la deuxième année consécutive, la SEP a organisé son déjeuner des adhérents le dimanche 12 mars 2017 au Domaine de la Tuilerie à Bessines, dans un esprit de bonne ambiance et de convivialité. Une cinquantaine de personnes était au rendez-vous. Le bureau et son président ont remercié la participation de tous les adhérents, en indiquant que de 2015 à 2017, la SEP est passée de 38 à 61 membres. Toujours soucieux d'agrandir l'association, le bureau invite tous les rexois à venir rejoindre ses rangs.

Au programme...

Dimanche 25 juin 2017 de 10h00 à 19h00 sur le terrain de foot, la SEP organise sur le thème « la journée de l'enfant », un parc de 7 structures gonflables pour les 3-15ans, dont la plus grande « la ventriglisse » permet de glisser sur 20m sur 3 couloirs. Sur place, buvette, restauration, tombola de jouets, animation musicale, spectacle de ventriloque l'après-midi pour les grands et les petits. Venez nombreux villages voisins, rexoises et rexois !

Jeudi 13 juillet 2017 pour le traditionnel repas de la Fête Nationale. Dîner dansant avec orchestre à la salle des fêtes. Grâce à la prestation « d'Aunis Traiteur », vous pourrez cette année déguster une paëlla (langoustines, crevettes, riz, chorizo, poulet et fruits de mer), assiette de fromages et Pêche Melba + café (prix : 14,00€/personne).



Vie locale et démarches

SIVS Sansais Amuré Saint-Georges : une classe rexoise en moins

Le 20 février dernier, l'inspection académique de l'éducation nationale nous informait de sa décision d'une fermeture de classe sur notre école, compte tenu des effectifs d'élèves prévus sur l'ensemble du RPI pour la rentrée scolaire 2017. Courant Janvier, lors d'une réunion de présentation de la carte scolaire projetée, les trois maires des communes du SIVS ont demandé de surseoir d'une année à cette décision de fermeture. Malgré les arguments avancés, l'inspection académique a, autoritairement, décidé de réduire le nombre de classe du SIVS de 6 à 5. Pour le SIVS, les conséquences de cet arbitrage restent à mesurer.

Commerce « Il était une fois »

Notre commerce local, « Il était une fois », reprendra ses activités le 28 mars prochain. Le 10 février dernier, une réunion en présence des services de la CAN et de Mme Girardin exploitante de l'établissement, a permis de confirmer l'engagement des travaux de mise en conformité des installations durant le second semestre 2017.

Mme Girardin vous recevra chaque jour de la semaine (sauf le lundi) pour vous proposer du pain des journaux et de l'épicerie. Bien sur, le restaurant vous permettra, de nouveau, de déguster sa cuisine traditionnelle.

Cartes d'identité, passeports : unique site d'accueil pour vos papiers

Votre mairie ne délivre plus de carte d'identité depuis le 15 mars 2017. La demande s'effectuera auprès d'une mairie équipée d'une borne biométrique (comme pour les passeports). Le site d'accueil le plus proche se situe à la mairie de Mauzé sur le Mignon.

Nous continuerons à vous délivrer les pièces nécessaires à la composition de votre dossier et la fiche contact auprès de la mairie de Mauzé.

Tricot graffiti : où en sommes-nous ?

Le projet tricot graffiti continue. L'arbre situé dans la cour de la mairie est déjà partiellement paré de laine. Continuez à nous apporter vos créations ! Pour celles et ceux qui n'ont que les aiguilles, de la laine est disponible en mairie.

Nous espérons finaliser le projet dernière semaine d'avril. Vous pouvez donc nous apporter vos contributions jusqu'au 23 avril. Merci à tous les participants.!



Événements

Réunion débat « Aménagement paysager sur le territoire communal »

Le 10 mars dernier, une réunion débat ouverte à la population était organisée sur le thème : « l'aménagement paysager sur le territoire communal ». L'application de nouvelles règles interdisant l'emploi de pesticides depuis le 1^{er} janvier 2017, nous demande une gestion reconsidérée de nos espaces publics communaux. Ouverte sur une présentation des actions mises en œuvre, la séquence visait à expliquer le but recherché. L'aménagement des trottoirs passés de nus à végétalisés fut largement débattu. L'ensemencement fleuri des pieds de murs doit être limité par des plantes de plus faible hauteur. Certains trottoirs, au vu de leur usage, pourraient être revêtus d'un produit ne permettant pas la repousse de végétaux. D'autres, composés de grave calcaire sont difficiles à conserver en état, sans herbe, notamment sur toute leur largeur. Ce qui a pour conséquence, qu'en période humide, les piétons les évitent, se mettant en danger en empruntant la chaussée routière. Pour ces espaces ciblés, un recours à l'utilisation d'un désherbant organique malgré un coût élevé serait privilégié. Certaines communes proposent à leurs habitants de se retrouver une journée pour « binocher » les espaces publics. Pourquoi ne pas proposer une action similaire aux Rexois un samedi matin ?

La commune va être jugée dans le cadre de la démarche « villages fleuris » au cours du second semestre 2017 pour une éventuelle obtention de seconde fleur. Cette démarche encourage l'aménagement de sites spécifiques liés au territoire, tel que le four à pain en cours de restauration ou la mare de Pounivelle récemment aménagée. Nos nouveaux espaces fleuris doivent pouvoir être économes en eau. Bien sûr, chaque rexois est invité à être imaginatif pour participer à l'embellissement notre village.

Une haie bocagère dans le cadre de la Trame Verte et Bleue

Ce samedi matin du 14 mars, dans une humidité très maraîchine, une bande d'irréductibles s'est mise en chantier pour planter 350 m de haie champêtre. Cette haie se situe Route de Chausse à la sortie de Saint Georges sur une parcelle exploitée par Jérôme Guicheteau. Cette plantation s'inscrit dans le cadre « Trame Verte et Bleue » initiée par la commune et financée par la Région. Les plans d'arbustes, la toile de coco, afin d'éviter la concurrence de l'herbe, et quelques autres éléments nécessaires à la plantation sont ainsi assurés par la Région. Il reste la main-d'œuvre à apporter et c'est ainsi qu'une mobilisation citoyenne permet la finalisation. Une douzaine de personnes motivées et bien rôdées déjà dans l'organisation de ce type de chantier avec les plantations déjà effectuées sur la commune les années précédentes a donc œuvré pour une amélioration de la biodiversité, du cadre de vie, du cadre de vue.

Un conseil de lecture pour petits et grands, il existe aussi en film d'animation : « L'homme qui plantait des arbres » de Jean Giono !



Sur l'agenda du Petit Rexois

Une mutuelle santé communale. Cela vous dit ?

Tous les habitants de Saint-Georges-de-Rex bénéficient d'un tarif groupe.

- 30 % sur les cotisations pour les retraités
- 30 % sur les cotisations pour les professionnels (artisans, agriculteurs, professions libérales...)
- 17,5 % sur les cotisations pour les autres habitants

- Offre simple et modulable pour s'adapter à toutes les situations
- Accessible à tous sans questionnaire de santé, ni de limite d'âge

Ne pas jeter sur la voie publique



Une réunion publique se tiendra le
Mardi 11 Avril 2017 à 10h30
à la salle communale

Sans engagement !
Si vous ne pouvez pas vous déplacer, contactez votre mairie.

*offre valable sur toute la gamme Modulango Santé Communale



4ème édition du repas citoyen rexois

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 21 MAI 2017

Participez au repas de village intergénérationnel, réunissant petits et grands, jeunes et aînés rexois.

A vos agendas ! Une invitation vous sera prochainement remise afin de vous y inscrire.



Mémo Mairie



VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE LES :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi entre 15h00 et 18h00

Vos idées et vos réflexions alimentent les rubriques du « Petit Rexois ». Ecrivez-nous! mairie.stgeorgesderez@orange.fr ou sur www.saintgeorgesderez.fr

Effectuez vos démarches, télécharger vos formulaires sur www.saintgeorgesderez.fr !